



FCV·VWG

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2021

Décision par voie écrite, pas de tenue physique de l'AG 2021

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la décision par voie écrite lors de l'assemblée générale 2020
2. Rapport d'activité 2020
3. Approbation des comptes de l'exercice 2020 – Rapport des vérificateurs
4. Décharge des organes responsables
5. Approbation du budget 2022
6. Elections
 - 6.1 Election du comité
 - 6.2 Election à la Présidence
 - 6.3 Election des réviseurs de comptes
7. Divers

En raison de la situation actuelle en lien avec le COVID-19 et afin d'assurer la sécurité des membres, le comité de la Fédération des communes valaisannes a décidé de ne pas tenir l'assemblée générale 2021 en présentiel, mais de procéder à une décision par voie écrite sur les points à l'ordre du jour.

1. Procès-verbal de la décision par voie écrite lors de l'assemblée générale 2020

Le procès-verbal de la décision par voie écrite de l'assemblée générale 2020 a été mis à disposition sur le site internet www.fcv-vwg.ch.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité par les communes.

2. Rapport d'activité 2020

Le rapport d'activité 2020 a été mis à disposition sur le site internet www.fcv-vwg.ch.

Le rapport d'activité 2020 est accepté à l'unanimité par les communes.

3. Approbation des comptes 2020 – rapport des vérificateurs

Les comptes 2020 ont été mis à disposition avec le rapport annuel sur le site internet www.fcv-vwg.ch. La FCV boucle l'exercice avec un bénéfice de CHF 31'728,00.

Les réviseurs René Abgottspon et Jean-Michel Gaillard ont procédé au contrôle des comptes annuels le 6 avril 2021. Le rapport des vérificateurs a également été mis à disposition.

Les comptes 2020 sont acceptés à l'unanimité par les communes.



FCV-VWG

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden

4. Décharge aux organes responsables

Les communes acceptent à l'unanimité de donner décharge aux organes responsables.

5. Approbation du budget 2022

Un bénéfice d'exploitation de CHF 3'600,00 est budgétisé pour l'exercice 2022.

Les communes acceptent à l'unanimité le budget 2022.

6. Elections

6.1 Election du comité

Christine Clausen (Ernen), Gilbert Loretan (Varen) et Daniel Fournier (Dorénaz) démissionnent du comité. Les autres membres se représentent pour un nouveau mandat.

L'assemblée élit au comité pour une nouvelle période de quatre ans Stéphane Coppey, Niklaus Furger, Stève Lattion, Christophe Germanier, David Melly et Virginie Gaspoz.

En plus, l'assemblée élit au comité pour une période de quatre ans Patric Zimmermann, Theo Schmid et Florian Piasenta.

6.2 Election à la présidence

Stéphane Coppey se présente pour un nouveau mandat de Président.

L'assemblée élit Stéphane Coppey pour une nouvelle période de quatre ans à la présidence.

6.3 Election des réviseurs de comptes

Jean-Michel Gaillard (Riddes) démissionne de son poste. Le comité propose la réélection de René Abgottspon (Baltschieder) et l'élection de Christel Duc (Riddes).

L'assemblée élit Christel Duc et René Abgottspon à l'unanimité comme réviseurs pour quatre ans.

7. Divers

Pas de divers.



FCV-VWG

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden

Brigue, septembre 2021

Pour le procès-verbal : Eliane Ruffiner-Guntern

Le Président :

Stéphane Coppey

La Secrétaire générale :

Eliane Ruffiner